

Pour usage interne seulement	
Date reçu	Numéro de dossier

**Formulaire de demande
Programme de bourses pour étudiant(e)s francophones 2019-2020**

Nom	Prénom(s)	Numéro d'assurance sociale
Adresse permanente complète	Ville	Code postal
		Téléphone
		Cellulaire
Adresse pendant l'année scolaire (si différente)		Téléphone
<i>Adresse courriel</i>		
Université/Collège	Programme	Durée du programme

Je cherche une bourse pour le semestre d'automne 2019 le semestre d'hiver 2020

Études antérieures

Veuillez indiquer ci-dessous les établissements fréquentés durant les années indiquées :

Année	Établissement	Ville	Niveau	Bourse (oui/non)
2018-2019				
2017-2018				
2016-2017				
2015-2016				
2014-2015				
2013-2014				
2012-2013				

Déclaration

Par la présente, je fais la demande d'une bourse d'études pour étudier en français pendant l'année scolaire 2019-2020 et j'atteste que toute information fournie sur ce formulaire est conforme à la vérité.

(Date)

(Signature)

Prière d'envoyer la demande à l'adresse suivante : Division des Programmes et services, Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance,
C.P. 8700, St. John's, NL A1B 4J6
A l'attention de: **Brigitte Allain** brigitteallain@gov.nl.ca
Date limite : Le 7 juin 2019

Programme de bourses pour francophones de Terre-Neuve-et-Labrador 2019-2020

But: Permettre aux étudiant(e)s francophones de Terre-Neuve-et-Labrador de faire des études post-secondaires dans un établissement de langue française au Canada.

Critères d'éligibilité

Pour être considéré(e) pour une bourse, un(e) candidat(e) doit remplir les conditions suivantes :

1. être citoyen(ne) canadien(ne) ou immigrant(e) reçu(e) ;
2. être résident(e) de Terre-Neuve-et-Labrador ;
3. être francophone ;
4. être inscrit(e) à titre d'étudiant(e) à temps plein et fréquenter un établissement post-secondaire de langue française au Canada pour l'année scolaire 2018-2019.
5. Suivre un minimum de **4 cours** en français par semestre.

Un(e) candidate(e) sera éligible de recevoir une bourse pour un maximum de 2 à 5 ans, dépendant du programme post-secondaire choisi :

6. Un(e) étudiant(e) universitaire peut recevoir une bourse pour le nombre d'années normalement requis pour obtenir un baccalauréat (maximum de 4 ou 5 ans dépendant de l'établissement que l'on fréquente) ;
7. Celui ou celle qui fréquente un collège technique ou un cégep peut recevoir une bourse pour le nombre d'années normalement requis pour obtenir un diplôme (maximum de 2 ou 3 ans, dépendant de l'école).

N.B. Les bourses ne sont pas renouvelées automatiquement. Chaque année il faut soumettre une demande.

Fonds

1. La bourse est d'une valeur de 2 000\$ par semestre, soit un maximum de 4 000\$ par année scolaire.
2. La bourse représente du revenu imposable sous la loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Tout boursier recevra un formulaire T-4A du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, lequel devrait être attaché à sa déclaration des revenus.
3. La Division des Programmes et services est obligée d'aviser la division de Student Aid du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance des noms des boursiers, et du montant de la bourse accordée.

Détails administratifs

Il faut joindre à la demande de bourse une photocopie d'un des documents suivants :

- certificat de naissance ; **ou**
 - preuve de citoyenneté canadienne ; **ou**
 - preuve de votre statut d'immigrant(e) reçu(e).
- (Une photocopie de votre passeport suffit également pour les candidat(e)s né(e)s au Canada).

Sélection

1. La date limite de la réception des demandes est le **7 juin 2019**, à l'heure précise de 12h00 (midi).
2. Toutes les demandes reçues avant la date limite seront classées d'après le nombre de bourses déjà accordées et acceptées par le/la candidat(e).
3.
 - (a) La sélection sera faite par catégorie et par ordinateur si nécessaire.
 - (b) Ceux et celles qui n'ont jamais reçu de bourse auront la priorité.
4. Toute demande reçue après la date limite seront placée sur la liste d'attente.
5. Tout(e) candidat(e) sera avisé(e) par écrit du statut de sa demande.

Mode de paiement

1. Un premier paiement de 2 000\$ sera émis dès que l'on aura reçu au ministère de l'Éducation le *Certificat d'attestation du registraire* du semestre d'automne.
2. Un deuxième paiement de 2 000\$ sera émis dès que l'on aura reçu au ministère de l'Éducation :
 - 1) le *Certificat d'attestation du registraire* du semestre d'hiver et 2) le relevé de notes du semestre d'automne. (Le deuxième paiement ne sera accordé que si l'étudiant(e) réussit deux tiers des cours suivis pendant le semestre d'automne).

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Brigitte Allain - brigitteallain@gov.nl.ca
Division des Programmes et services
(Section de Curriculum)
Ministère de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance
C. P. 8700 St. John's, NL A1B 4J6

Téléphone : 709-729-2741
Télécopieur : 709-729-1400
www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/bursaries.html

NOTE: Tout(e) requérant(e) a la responsabilité d'assurer que sa demande arrive avant la date limite, qu'elle soit envoyée par courrier ou par télécopieur.

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire sont protégés en vertu de l'*Access to Information and Protection of Privacy Act, 2015* (loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels) aux fins de l'administration et de la gestion du *Programme de bourses pour francophones* offert par la Division des programmes et des services du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces renseignements demeurent confidentiels et sont conservés de manière sécuritaire en vertu de l'*ATIPPA, 2015*. Si vous avez des questions concernant la façon dont vos renseignements personnels sont recueillis ou utilisés, vous pouvez communiquer avec la *Policy and Information Management Division* du Ministère par téléphone, au 709-729-6281.